



## Prochainement une coupe destinée à l'affouage : Appel aux séméacais intéressés

La forêt de Séméac nécessite, sur certaines parcelles, une éclaircie destinée à favoriser la croissance des plus belles tiges en retirant les sujets mal conformés ou en groupes trop serrés. Cette coupe ne prélèvera en outre que quelques arbres en appliquant au maximum des précautions en faveur de la biodiversité.

En déclinaison du plan d'aménagement forestier 2020-2040, voté à l'unanimité par le Conseil municipal, la commune de Séméac a mandaté l'Office national des Forêts afin de procéder, en début d'année 2022, à des coupes de bois destinées à l'affouage, en parcelle 5 du bois communal.

Cette parcelle est située entre les champs agricoles en contre-bas de Séméac, et la route départementale 21 montant vers les coteaux.

Elle est constituée essentiellement de chênes, de robinier faux-acacia et de feuillus divers.

Le bois sera vendu par lot de 5 stères, au prix de 35€ la stère. Il sera présenté en billons de 2 mètres à découper sur place par l'acquéreur. Il sera entreposé, pour récupération par l'acquéreur dans les meilleurs délais, au niveau de l'Espace Nature et du champ de tir à l'arc, rue de la République.

L'affouage est destiné exclusivement aux Séméacais. Les habitants intéressés par l'acquisition de bois, doivent se faire connaître auprès de la mairie, avant le 10 décembre 2021 :

- A l'accueil de la mairie
- par mail : [accueil@semeac.fr](mailto:accueil@semeac.fr)
- ou par téléphone 05 62 38 91 00

Contact presse :

Caroline BAPT – 1<sup>ère</sup> adjointe en charge du Développement durable

Tél. : 06 10 90 26 90

[Caroline.bapt@semeacl.fr](mailto:Caroline.bapt@semeacl.fr)